



Concerne : Classes de mer septembre 2009.

Madame, Monsieur,
Chers Parents,

En septembre votre enfant sera en deuxième année. Nous aurons le plaisir de lui proposer un séjour en mi-temps pédagogique : c'est, à Saint-Berthuin, une tradition longue de plusieurs années.

Comme l'an dernier, notre choix s'est porté sur un site en bord de mer, dans un espace sécurisant et très vert, non loin de Calais : « Le cap d'Opale » à Ambleteuse.

Cette expérience très enrichissante se déroulera du 14 au 18 septembre 2009 et nous permettra d'axer nos activités pédagogiques sur la découverte de cette région, notamment la faune et la flore de ses sites naturels, l'aquarium « Nausicaa », la découverte historique et géographique d'Ambleteuse, la découverte de la culture et de l'histoire anglaise lors d'une journée au château de Douvres, ...

L'aspect sportif de ce séjour ne sera pas non plus négligé, puisque nous proposerons aux élèves de pratiquer deux heures de char à voile ainsi que différentes activités telles que piscine, tennis, football, ping-pong, ...

Nous souhaitons que chaque élève de deuxième puisse participer à ce séjour car cette semaine est une occasion unique de vivre ensemble, élèves et professeurs, et d'établir une connaissance mutuelle en début d'année scolaire. Ce sera également une possibilité de découvrir un autre cadre de vie et une autre façon d'apprendre grâce à la découverte sur le terrain.

Pour ce séjour, votre participation s'élèvera à 210 € : ce montant nous permet de couvrir les frais d'inscription de chaque participant au centre, d'assurance, de logement, de nourriture, de transport et de visites pédagogiques diverses. Le séjour est en réalité plus coûteux (240 € par élève), vu la distance et les nombreuses activités sortant de l'ordinaire que nous proposons. Cependant, nous ne voulons pas alourdir la note des nombreux frais déjà présents en début d'année scolaire et comblons la différence par diverses activités lucratives (notamment vente de bonbons, œufs en chocolat, bics, ...).

Nous vous demanderons de verser cette somme sur le compte **068-0948980-56 de l'Institut avec la mention « CI de mer 2009 – Nom, Prénom et classe de l'élève »** pour le 8 septembre 2009 au plus tard.

Nous ne voulons cependant pas que ce montant soit un frein à la participation de votre enfant, et afin d'éviter une dépense trop importante en une seule fois, des échelonnements de paiement peuvent être envisagés.

En vous assurant de notre dévouement, recevez, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'assurance de nos meilleurs sentiments et nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Pour accord,
T. Lebrun, Directeur

Pour l'équipe pédagogique,
C. Defaux et I. Forgeur